Section 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Standox
Hardener Paste U1120
Red

Code du produit 4024669851199

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Le produit est destiné à l'utilisation industrielle et/ou professionnelle, mais il n'est pas un produit de consommation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Fabricant/Fournisseur	Axalta Coating Systems Germany GmbH & Co. KG
Rue/Boite postale	Christbusch 25
Code du pays/Postal/Ville	DE 42285 Wuppertal
Téléphone	+49 (0)202 529-0
Téléfax	+49 (0)202 529-2800
Importateur	André Koch AG
Rue/Boite postale	Grossherweg 9
Code du pays/Postal/Ville	CH 8902 Urdorf
Téléphone	+41 44 735 57 11
Téléfax	+41 44 735 57 99

Information sur la FDS

Téléphone	+49 (0)202 2530-2385
Téléfax	
Adresse e-mail	sds-competence@axaltacs.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence du fabricant	+(41)-435082011

Section 2. Identification des dangers

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange

Conformément à la Directive (CE) n° 1272/2008
Org. Perox. EF, H242 ; Skin Sens. 1, H317 ; Eye Irrit. 2, H319 ; Aquatic Acute 1, H400 ;

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément à la Directive (CE) n° 1272/2008.

Pictogramme et mot de signalisation du produit

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Mention d'avertissement : Attention

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Contient	peroxyde de dibenzoyle

Mentions de danger

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P411 + P235	Stocker à une température ne dépassant pas 25°C Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Section 3. Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de résines synthétiques, de pigments et de solvants

Composants dangereux

Substances présentant un risque pour la santé ou l'environnement au sens de la Directive (CE) n° 1272/2008

CAS 94-36-0	peroxyde de dibenzoyle		
EC 202-327-6	REACh 01-2119511472-50	45 - <	55 %
Classification	Org. Perox. B, H241 ; Skin Sens. 1, H317 ; Eye Irrit. 2, H319 ; Aquatic Acute 1, H400 ;		
CAS 107-21-1	ethylene-glycol		
EC 203-473-3	REACh 01-2119456816-28	7 - <	10 %
Classification	Acute Tox. 4, H302 ; STOT RE 2, H373 ;		
CAS 27138-31-4	Dibenzoate oxydipropyle		
EC 248-258-5	REACh 01-2119529241-49	1 - <	2 %
Classification	Aquatic Chronic 2, H411 ;		

Conseils supplémentaires
Voir le texte complet des phrases H sous la rubrique 16.

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Section 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation

Éviter l'inhalation de la poussière. L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser. Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Ne pas utiliser de solvants ni de diluants ! Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 15 mn à l'eau courante propre. Demander conseil à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Veuillez vous reporter à l'expérience pratique de la section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvériséePoudre chimique sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Produits de décomposition dangereux

En cas de température élevée, des produits de décomposition dangereux peuvent apparaître, tels que le gaz carbonique, le monoxyde de carbone, la fumée, et avec le dibenzoylperoxyde : anhydride benzoïque, le benzène, le diphényl, le phénylène benzoate ; pour les cyclo-hexanonperoxydes : acide carboxylique caproïque, acide carboxylique dodécanique, cyclo-hexane

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

5.3. Conseils aux pompiers

Risques d'incendie et d'explosion

Ce produit n'est pas inflammable.

Equipement de Protection Spécial et Procédures de Lutte contre le Feu

Porter selon besoins : Vêtement complet résistant au feu. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation. Bien ventiler le local. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de pollution des cours d'eau, des lacs ou des conduites d'assainissement, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale. Veuillez éviter, dans la mesure du possible, toute émission de composés organiques volatils.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le matériau échappé avec un aspirateur s'il est sec et avec un balai s'il est humide puis jeter dans les conteneurs prévus à cet effet conformément aux dispositions locales de collecte des déchets. Ne pas balayer lorsque le produit est sec du fait de la formation de poussières ! Utiliser un aspirateur adéquat.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Respecter les prescriptions de protection (voir chapitres 7 et 8).

Section 7. Manipulation et stockage

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d' opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Il est recommandé l'avis d'un professionnel de santé compétent sur l'évaluation des employés ayant des antécédents dermatologiques (allergiques) ou respiratoires avant que l'individu ne soit exposé au produit non réticulé.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières inflammables et explosives, ainsi que le dépassement des limites d'exposition. Le matériau peut absorber des charges électrostatiques. Pour le transvaser, utiliser exclusivement des conteneurs raccordés à la terre.

Il est recommandé de porter des vêtements antistatiques, y compris des chaussures antistatiques. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

L'éclairage et les dispositifs électriques doivent être conformes aux prescriptions DIN VDE 0165 pour éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou autres sources d'inflammation. Équipement de protection individuel, voir section 8. Respecter la législation concernant la protection et la sécurité. Si le matériau est un revêtement, ne pas sabler, couper à la flamme, braser ni souder le revêtement sec, sans un appareil respiratoire ou une ventilation appropriés, et des gants.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne pas vider le récipient par pression. Le récipient n'est pas résistant à la pression ! Conserver toujours dans des récipients qui correspondent aux emballages d'origine.

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Défense de fumer. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, des gaz comprimés, liquéfiés et sous pression, des aérosols, des liquides inflammables, des produits oxydants, des produits non combustibles toxiques et des produits infectieux.

Section 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL

No.-CAS	Nom Chimique	Utilisation finale	Voies d'exposition	Fréquence d'exposition	Type	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	6,6 mg/kg/day
107-21-1	ethylene-glycol	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	106 mg/kg
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets locaux	35 mg/m3
27138-31-4	Dibenzoate oxydipropyle	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	10 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	0,6 mg/kg liq

PNEC

No.-CAS	Nom Chimique	Compartiment	Type	Valeur
107-21-1	ethylene-glycol	Aquatique	Sédiment	1,53 mg/kg
		Aquatique	Eau douce	10 mg/l
		Aquatique	Eau de mer	1 mg/l

Valeurs limites d'exposition professionnelle européennes/nationales

No.-CAS	Nom Chimique	Source	Durée	Type	Valeur	Note
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle			MAK	5 mg/m3	
			15 min	MAK15	5 mg/m3	
		15 min	15 min	MAK15	5 mg/m3	
107-21-1	ethylene-glycol			MAK	26 mg/m3	
				MAK	10 ppm	
			4x15	MAK15	52 mg/m3	
			4x15	MAK15	20 ppm	
		4x15	4x15	MAK4x15	52 mg/m3	
		4x15	4x15	MAK4x15	20 ppm	
			15 min	IOELV15	104 mg/cm3	Peau
			15 min	IOELV15	40 ppm	Peau
			8 hr	IOELV8	52 mg/cm3	Peau
			8 hr	IOELV8	20 ppm	Peau

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

8.2. Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations

Ne pas respirer les poussières. Veiller à une ventilation adéquate. Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si cela ne suffit pas pour maintenir la formation de poussière en dessous des limites d'exposition, porter un masque respiratoire approprié.

Équipement de protection

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection respiratoire

Si la formation de poussière est au-dessus des limites d'exposition, il faut porter un masque respiratoire homologué à cet effet.

Protection des mains

Le temps de perméation des gants n'est pas connu pour le produit lui-même. La matière des gants est recommandée sur la base des substances [contenues] dans la préparation.

Nom Chimique	Matière des gants	Épaisseur du gant	délai de rupture
	Caoutchouc nitrile	0.33 mm	> 240 min

Le gant de protection doit être systématiquement vérifié pour garantir son adaptation à chaque poste de travail (stabilité mécanique, compatibilité des produits, antistatique). Pour une protection dans les conditions d'utilisation prévue (protection contre les projections), le port d´un gant de protection en nitrile du groupe 3 de résistance aux produits chimiques (gant Dermatril®, par ex.) est obligatoire. Changer de gant après contamination. Si l'immersion des mains dans le produit (p.ex. maintenance, réparation)ne peut être évitée, des gants en caoutchouc butylé ou fluorocarboné doivent être utilisés. Après s'être procuré le gant auprès du fabricant, consulter les informations du temps de pénétration des produits dans le chapitre 3 de cette fiche signalétique. L'utilisation d'objets à bords coupants risque d'endommager les gants et de les rendre inefficaces. Obéir aux consignes et informations du fabricant de gants en matière d'application, de stockage, d'entretien et de remplacement. Les gants de protection doivent être remplacés dès le premier signe d'usure.

Protection des yeux

S'il y a un risque de formation de poussière, porter des lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Attention dans le choix des vêtements de protection. Eviter que le cou et les poings soient en contact avec la poudre du fait des risques d'irritation ou d'inflammation de la peau.

Mesures d'hygiène

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. N'utiliser aucun solvant organique !

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Les informations écologiques sont indiquées dans le chapitre 12.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : solide ; **Couleur :** ; **Odeur :** L'odeur n'est pas perceptible. ;

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Indications relatives à la sécurité

Propriété	Valeur	Méthode
pH	Non applicable	
Point de fusion/point de congélation	néant	
Point/intervalle d'ébullition	néant	
Point d'éclair	néant	DIN 53213/ISO 1523
Taux d'évaporation	Non applicable	
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	néant	
Densité de vapeur	Donnée non disponible	
Densité relative	1,3 g/cm^3	20 °C - DIN 53217/ISO 2811
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	non miscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Ce produit est un mélange. pour le détail des ingrédients, voir le chapitre 12	
Température de décomposition	Ce produit est un mélange. Pour plus d'informations, voir le chapitre 10.	
Viscosité (23 °C)	>100 s	ISO 2431 - 1993 6 mm
Propriétés explosives	Non explosif	
Propriétés comburantes	comburant [Détails : voir chapitres 2 et 3. Phrase(s) R]	

9.2. Autres informations

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	50 °C	Règlement CE 440/2008 A16
Contenu des composants volatils (y compris eau)	10,7 %	Base Pression de vapeur >= 0.01 kPa

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandés sous la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

inutile dans les conditions normales d'utilisation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) à notre connaissance.

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Section 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Généralités

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. La préparation a été évaluée selon la méthode conventionnelle décrite dans la Directive 1999/ 45/CE sur les Préparations Dangereuses et classée en conséquence quant aux risques toxicologiques. Détails : voir chapitres 2 et 3.

Expériences pratiques

L'ingestion peut provoquer la nausée, la diarrhée, des vomissements, une irritation gastro-intestinale et une pneumonie chimique. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la preparation au-dela des limites d'exposition indiquees peut conduire a des effets nefastes pour la sante, tels qu'irritation des muqueuses et du systeme respiratoire, des reins, du foie et du systeme nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer certains des effets ci-dessus par absorption par la peau. Les contacts prolonges ou repetes avec la preparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption a travers l'epiderme. Des eclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations ou des dommages reversibles.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

No.-EINECS	Nom Chimique	Espèce	Type	Durée d'exposition	Valeur	Méthode
203-473-3	ethylene-glycol	Rat	DL50		> 2 000 mg/kg	

Sensibilisation

Contient : peroxyde de dibenzoyle. Peut déclencher une réaction allergique.

Section 12. Informations écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

12.1. Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après les données disponibles, aucun ingrédient n'est classé pour cette catégorie de risques (veuillez vous reporter à la section 3).

12.6. Autres effets néfastes

La préparation a été évaluée conformément à la méthode conventionnelle de la directive de préparation 1999/45/EC et n'a pas été classée parmi les produits dangereux pour l'environnement, mais elle contient des produits dangereux. Détails : voir chapitres 2 et 3.

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Halogènes organiques (AOX)

Le produit ne contient aucun halogène lié à de la matière organique qui contribue à AOX.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Produit

Recommandation :
Méthode d'élimination conseillée : réutilisation énergétique. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

08 01 11	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés

Recommandation :
Les emballages entièrement vidés doivent être déposés pour la réutilisation des ferrailles ou le reconditionnement. Les emballages qui ne sont pas vidés de façon réglementaire doivent être déposés parmi les déchets spéciaux (code déchet 150110).

Section 14. Informations relatives au transport

Le transport doit être conforme aux réglementations ADR pour le transport routier, RID pour le transport ferroviaire, IMDG pour le transport maritime et ICAO/IATA pour le transport aérien.

14.1. Numéro ONU

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : 3108

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de danger

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : 5.2

Classe de danger subsidiaire

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : néant

Étiquettes

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Code de restriction en tunnels

ADR/RID : D

Dispositions spéciales

ADR/RID : Donnée non disponible

Kemler Code

ADR/RID : Donnée non disponible

Code Hazchem

ADR/RID : 1W

No EMS

IMDG : F-J,S-R

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA :

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID ; IMDG ; ICAO/IATA : oui

Polluant marin

IMDG : oui [peroxyde de dibenzoyle]

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

veuillez vous reporter à la section 6 – 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La remise s'effectue exclusivement dans des emballages appropriés et autorisés par le droit de circulation.

Section 15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réservé aux utilisateurs professionnels.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a subi aucune évaluation en matière de sécurité.

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Section 16. Autres informations

Texte complet des phrases H dont le no figure chapitre 3

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Identification selon la directive européenne 1999/45/CEE

Classe de danger

	Xi	Irritant
	N	Dangereux pour l'environnement
	O	Comburant
Contient		peroxyde de dibenzoyle

Phrase(s) R

R36	Irritant pour les yeux.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R7	Peut provoquer un incendie.

Phrase(s) S

S22	Ne pas respirer les poussières.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S37	Porter des gants appropriés.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

No. de la substance	CAS no : www.cas.org./EO/regsys.html http ://echa.europa.eu/

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577

Les substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens de la directive 67/548/CEE.	http ://echa.europa.eu/search-for-chemicals http ://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database http ://toxnet.nlm.nih.gov/cgi-bin/sis/htmlgen ?HSDB http ://www.cdc.gov/niosh/ipcs/icstart.html
Autres prescriptions, limitations ou interdictions	Règlement (CE) No. 1907/2006 Directive 98/24/CE Directive 2004/37/CE RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 EUR-LEX : http ://europa.eu.int/eur-lex/lex
Limite d'exposition pour la substance pure	http ://osha.europa.eu/OSHA

Conseils relatifs à la formation

Règlement (CE) No. 1907/2006
Directive 98/24/CE

Information supplémentaire

Les indications figurant sur cette fiche technique de sécurité sont conformes à nos connaissances actuelles et à la législation nationale et européenne. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. La manipulation du produit doit se faire uniquement avec des personnes de plus de 18 ans, qui ont été suffisamment informées sur les procédures de travail, les propriétés dangereuses et les précautions de sécurité nécessaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Version du rapport

Version	Changements
5.0	3, 9, 14

Date de révision : 2016-07-29

Axalta et Systèmes de revêtements Axalta sont des marques de commerce ou des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Standox®, Standoflex®, Standohyd®, Standocryl® and Standoblue® sont des marques déposées de Systèmes de revêtements Axalta, S.A.R.L. et tous ses affiliés. Tous droits réservés.

B12803577